

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION du 11 octobre 2022**

### **COMMUNE DE CORNILLON EN TRIEVES**

**L'an deux mil vingt-deux le onze octobre le Conseil Municipal de la commune de CORNILLON EN TRIEVES légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Baup Gérard, maire.**

**Nombre de conseillers en exercice : 11**

**Etaient présents :** M. BAUP Gérard, Mme GUILLEN Angeline, Mme BONNARD Magali, M. YCART Bernard, Mme PALLANCHARD Elodie, Mme SENEBIER Catherine, Mme FROMENT Jacqueline, M. BLANCHARD Vincent.

**Excusés :** Mme SUZZARINI Cécile, M. MARTIN Nicolas, M. GAUDRY William.

**Absent :**

Date de convocation du Conseil : 04 octobre 2022

Secrétaire de séance : Mme GUILLEN Angeline

Approbation du compte-rendu du 13 septembre 2022 à l'unanimité des présents

#### **Recensement**

Le recensement de la population est prévu en début d'année 2023, il faut faire paraître une annonce sur les réseaux de la commune (mailing et site internet) afin de trouver un agent recenseur.

#### **DEMANDE DE FINANCEMENT A TE 38 POUR TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ;**

Monsieur le maire informe l'assemblée que TE38 finance les travaux d'éclairage public au titre du retour de redevance R2.

Il est proposé au Conseil municipal que la commune sollicite l'aide financière de TE38 pour les travaux sur le réseau d'éclairage public : Villard Julien, Aubépin, Grand Oriol prévus en 4<sup>ème</sup> trimestre 2022/1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Le Maire présente le dossier technique et l'estimatif des travaux qui s'élève à 1 984.00 € HT

De plus, l'aide financière est conditionnée à la cession des certificats d'économie d'énergie (CEE) générés par ces travaux à TE38.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de répartition des CEE avec TE38 et de porter une attention particulière à la performance des équipements installés.

Madame / Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal sur cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après délibération et à l'unanimité

ACCEPTE la réalisation des travaux pour le projet l'installation d'horloges astronomiques d'un coût de 1 984.00\_€ HT

DEMANDE que la commune de Cornillon en Trièves établisse une demande de financement auprès de TE38 pour les travaux d'amélioration de l'éclairage public.

AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention de répartition des certificats d'économie d'énergie avec TE38.

#### **Sécurité routière :**

Présentation par Bernard Ycart du dernier compte rendu, phase 1 :

## Aubépin

- Limite d'agglomération
- Carrefour route du château, impasse de l'Aubépin, chemin Peyrourier
- Route du château hors agglomération
- Carrefour chemin vieux D34g

## Grand Oriol

- Limitation de vitesse sur la D34g
- Visibilité

## Combe d'Andrieux

- Arrêt du bus scolaire

## Blanchardeyres

- Sécurisation des passages de bestiaux

Demander des devis pour les prochains conseils afin que le dossier de demande de subvention puisse être présenté à la prochaine conférence territoriale de mars 2023 (pour information il faut que le dossier soit déposé 2 mois avant).

## Place du 19 mars 1962

- Demander un premier devis pour le terrassement
- Contacter TE38 pour l'enfouissement des réseaux France Télécom

## Projet patrimoine :

Magali et Bernard ont fait de nombreuses recherches sur le patrimoine de la commune. Magali a fabriqué différentes cartes en 3D afin de donner un point de départ de discussion sur l'urbanisme, l'eau, l'implantation de l'économie... Grace à ce travail prévoir une rencontre avec la population afin que chacun apporte sa mémoire sur l'histoire de la commune et des familles.

## Questions diverses :

**Eau** : stable avec légère baisse sur Villard Julien compensée par la baisse de la consommation.

**Chapelle** : en attente de réponse concernant la subvention de la Région. Suite à la rencontre avec le service patrimoine du département, ne pas s'attendre à une subvention car la chapelle n'est pas assez ancienne et elle ne comporte aucun intérêt concernant le patrimoine.

**Plaques de rue** : l'employé communal avec le 1<sup>er</sup> adjoint et le maire sont entrain de mettre en place les noms de rue. La phase suivante est de distribuer la plaque de numéro des habitations avec les fixations, prévoir un courrier d'accompagnement afin de préciser la démarche à suivre pour informer les nouvelles adresses aux institutions.

## Dates prochains conseils :

Mardi 08 novembre 2022

Mardi 06 décembre 2022

Mardi 10 janvier 2023

Jeudi 02 février 2023

Cérémonie du 11 novembre à 10 h aux monuments aux morts

Vœux du maire : dimanche 08 janvier 2023

Repas CCAS : dimanche 23 octobre. Les membres du CCAS et du conseil municipal, ainsi que leurs conjoints qui paieront leur repas, participeront.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.